

Version Française

**Durabilité du bois et des matériaux à base de bois - Estimation  
des émissions dans l'environnement du bois traité avec des  
produits de préservation - Partie 2 : Articles en bois exposés en  
classe d'emploi 4 ou 5 (en contact avec le sol, l'eau douce ou  
l'eau de mer) - Méthode de laboratoire**

Dauerhaftigkeit von Holz und Holzprodukten - Abschätzung  
von Emissionen von mit Holzschutzmitteln behandeltem  
Holz an die Umwelt - Teil 2: Holzprodukte in  
Gebrauchsklasse 4 und 5 (im Kontakt mit Erde, Süßwasser  
oder Meerwasser) - Laborverfahren

Durability of wood and wood-based products -  
Determination of emissions from preservative treated wood  
to the environment - Part 2: Wooden commodities exposed  
in Use Class 4 or 5 (in contact with the ground, fresh water  
or sea water) - Laboratory method

La présente Spécification technique (CEN/TS) a été adoptée par le CEN le 30 juillet 2012 pour application provisoire.

La période de validité de cette CEN/TS est limitée initialement à trois ans. Après deux ans, les membres du CEN seront invités à soumettre leurs commentaires, en particulier sur l'éventualité de la conversion de la CEN/TS en Norme européenne.

Il est demandé aux membres du CEN d'annoncer l'existence de cette CEN/TS de la même façon que pour une EN et de rendre cette CEN/TS rapidement disponible. Il est admis de maintenir (en parallèle avec la CEN/TS) des normes nationales en contradiction avec la CEN/TS en application jusqu'à la décision finale de conversion possible de la CEN/TS en EN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**